

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— de —)	2 fr. 75
» 2 ^e page (— de —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le succès remporté par le ministre Chautemps peut marquer le tournant de cette législature, à condition que l'on garde et que l'on fortifie la majorité nouvelle qu'il a réussi à dégager.

Je ne veux pas me hasarder à apprécier la valeur technique du projet financier que M. Chautemps a fait voter par la Chambre. Pour le juger équitablement, il ne suffit pas de l'apprécier en lui-même. Il faut le comparer à ce qu'il remplace, c'est-à-dire au néant. Il a cet inappréciable mérite : il est ! Il met quelque chose là où il n'y avait rien. Et, à défaut d'autres, il possède cette grande vertu d'exister.

De toutes manières, la réussite de M. Chautemps est donc un succès financier. En même temps, elle constitue un succès politique dont les heureuses conséquences se développeront si ceux-là même qui doivent y aider ne les ruinent pas d'avance par leur incompréhension et leur mauvaise volonté. En tirant au jour ce projet, nouveau-né si tard venu, le président du Conseil a commencé à remettre un peu d'ordre dans un gâchis parlementaire qu'on pouvait croire sans remède. Il nous a donné cette impression réconfortante de nous sortir du chaos. Il nous rend un peu d'espoir en cette Chambre que l'opinion publique avait déjà condamnée.

Maintenant, il s'agit de continuer.

Personne ne contestait plus l'impossibilité d'unir dans une même majorité gouvernementale les radicaux et les socialistes. Ceux-ci voulant aller d'un côté et ceux-là du côté opposé, l'entreprise de les faire collaborer à une action commune paraissait aussi chimérique que d'atteler au même char deux chevaux dont l'un tire à hue pendant que l'autre tire à dia.

Mais comment faire autrement ? Cette situation était absurde. Elle semblait inéluctable. Jusqu'ici, des confrères radicaux-socialistes, désolés comme nous et furieux du discrédit où le régime même risquait de sombrer, objectaient tristement à nos protestations :

— Eh ! oui, nous le voyons bien, parbleu, que les S.F.I.O. sont désastreux et catastrophiques. Mais qui mettra à leur place ? Cette Chambre est ainsi faite qu'on ne peut pas davantage gouverner avec eux que gouverner sans eux. Voyez-vous le moyen de constituer une autre majorité ?

C'est à cette question que Chautemps vient d'apporter une réponse par le fait !

Les deux expériences sont désormais réalisées, dont l'une complète l'autre et la corrige.

D'abord qu'il n'y a pas de gouvernement possible avec les S.F.I.O.

Ensuite qu'il y a un moyen de gouverner sans eux.

Il a fallu, pour faire la preuve de la première, la chute successive des quatre ministères Herriot, Paul-Boncour, Daladier et Sarraut.

La victoire du ministre Chautemps a suffi pour faire celle de la seconde.

Prenant la majorité où elle est, il l'a révélée à elle-même. L'important est désormais de la garder. Volontiers, on appliquerait à Chautemps l'apostrophe célèbre de la Médécie à Henri III, mais en la retournant : « Bien coustu, président ! Et maintenant il ne faut pas tailler ! »

A la vérité elle est encore un peu frêle cette majorité. Le succès la fortifiera. On accourt vite au secours des victorieux. Et sans l'obstination de M. Tardieu nous l'aurions vu prendre tout de suite tout le développement qu'elle devrait avoir.

L'ancien président du Conseil s'est entêté à rester dehors. Il a eu tort et malbré tout son talent et sa grande habileté de parole il n'a pas réussi à donner de son attitude une bonne explication. On trouve même dans son discours la condamnation de sa propre thèse. Il déclare au début que le Cartel est mort disloqué en trois morceaux. Ce qui est vrai ! Il déclare à la fin que pour continuer de combattre

le Cartel, il se voit obligé de continuer à voter contre le ministère.

Alors, quoi ? M. Tardieu se donne la peine de faire la guerre à un cadavre ?

La vérité, c'est qu'il a encore sur le cœur sa défaite de 1932 et qu'il obéit à des ressentiments, ce qu'un véritable homme politique ne doit jamais faire !

Les républicains du Centre devraient pourtant comprendre que la bonne manière d'achever le Cartel c'est de le rendre inutile. Pour chasser définitivement les S.F.I.O. de la majorité, qu'ils y entrent et qu'ils s'y installent. Dès lors, n'ayant plus besoin des suffrages socialistes, le gouvernement ne subira plus leur influence.

Quoi qu'il en soit de M. Tardieu lui-même, on voit très bien maintenant une majorité républicaine se constituant autour du parti radical. Notre confrère, l'Œuvre, en souligne dans les termes suivants le caractère nouveau :

« Cette majorité, comment faut-il la qualifier ? Concentration ? Union « républicaine » ? Laissons là les « formules. Celle que, dans la lassitude de qu'avait le pays de tant de majorités négatives, a réussi à dégager M. Chautemps, c'est, devant un « devoir déterminé, une majorité positive, une majorité d'action. »

Voilà ! Une majorité d'action. Et la besogne ne lui manquerait pas, dont la première, comme le rappelait Edouard Herriot, est d'assurer au pays un budget en équilibre et des finances saines sans lesquelles il n'est pas d'Etat maître de son action et de nation souveraine...

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Météorologie

Nous vivons à l'époque de la vitesse. Même les chômeurs n'ont plus le temps de lire toutes les informations quotidiennes de leur journal favori.

C'est pourquoi les titres sont assez prolifères de détails pour qu'il ne soit pas nécessaire de lire les articles.

Tous les jours cependant paraît le bulletin météorologique, mais — n'en déplaise à l'abbé Gabriel — ce bulletin n'est consulté que le samedi par les amoureux qui projettent d'aller le lendemain s'enfoncer dans la solitude propice des bois et des grottes.

En général, il fait toujours des mécoments car les uns désirent du soleil alors que d'autres, dont les petits pois se dessèchent sur pied, souhaitent la pluie.

Un bulletin avisé devrait toujours prédire du beau temps afin que la vie paraisse plus légère et la crise plus supportable. Il serait toujours possible de trouver de l'eau pour ceux qui en désirent.

Notre intention n'est pas de promettre, météorologiquement parlant, plus que nous ne pouvons tenir, mais d'établir un pronostic valable pour une longue période, une année par exemple.

Après nous être livré à l'étude des variations atmosphériques depuis la plus haute antiquité, après avoir amoncelé les calculs et les observations, nous avons pu, sans risque d'erreur et avec une précision surprenante, établir un bulletin météorologique annuel, dont nous avons, comme il convient, réservé la primauté à l'Observatoire de Paris et à l'Office des pronostics contrôlés.

Nous pouvons, à présent, en donner connaissance à nos lecteurs.

« Le temps qu'il fera en 1934 »

Région parisienne :

Maximum + 35 degrés ; minimum — 15 degrés. Vent modéré et pression moyenne. Nuages dissipés par le soleil et le soleil obscurci par les nuages.

Par exception la lune se divisera en quartiers. Un peu de neige sur les hauteurs d'Argenteuil.

Autres régions :

Moyenne générale de l'année, + 3 degrés. Mistral dans la vallée du Rhône suivi de calme. Quelques gelées sur le ballon d'Alsace. Vignobles magnifiques dans le Midi, sauf le cas de grêle persistante. En général, température ambiante.

Dans notre grande modeste nous ne désirons pas tirer d'avantages particuliers de cette découverte et nous autorisons la publication de notre bulletin sans réserver nos droits.

ARGENTIEUR.

Informations

Au Sénat

Dans la séance de mardi, après-midi, M. Chautemps a déposé le projet de loi tendant au redressement de l'équilibre budgétaire. Le projet est renvoyé à la Commission des Finances.

Le Sénat aborde la discussion du projet relatif à l'organisation du marché du blé. M. Donon, rapporteur, donne communication du projet dont il demande le vote.

Après une intervention de M. Queuille, ministre de l'Agriculture, l'article 1^{er} du projet est voté et la suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

L'examen du budget de 1934

La commission des finances de la Chambre a entrepris, mardi, l'examen du budget particulier des dépenses de l'exercice 1934. Elle a commencé par celui du ministère des finances, rapporté par M. Léon Baréty, député des Alpes-Maritimes.

Le président, M. Malvy, se propose de demander aux rapporteurs de réduire au strict minimum les considérations qu'ils développaient d'habitude longuement dans leurs rapports, afin de gagner du temps.

En conséquence, ils se contenteront probablement d'établir un état comparatif des propositions du gouvernement et des décisions de la commission.

Dans ces conditions, on pense que tous les budgets particuliers de dépenses pourront être examinés en deux semaines, et que la dernière semaine de décembre pourrait être consacrée à l'étude de la loi de finances.

Pourparlers franco-allemands

M. Paul-Boncour, ministre des Affaires étrangères, a fait au Conseil des ministres, de mardi, un compte rendu complet des conversations poursuivies par la voie diplomatique, avec l'Allemagne, ainsi que des échanges de vue qui les ont accompagnés avec les autres pays.

Aucune décision n'a été prise. Un prochain Conseil des ministres délibérera sur les informations ainsi fournies.

Négociations franco-américaines

M. de Laboulaye, ambassadeur de France, a informé le secrétaire d'Etat par intérim, M. Phillips, que, selon le désir du gouvernement américain, le gouvernement français était disposé à commencer l'examen de certains problèmes commerciaux en liaison avec l'abrogation de la prohibition et l'importation de vins et alcools français aux Etats-Unis.

On sait que le gouvernement américain serait prêt à augmenter le contingent d'importation attribué à la France pour les vins et alcools sur la base thématique des importations d'avant guerre, si la France acceptait de relever les contingents d'importation en France de certains produits agricoles américains et particulièrement des porcs, des tomates et des pois de table, du riz, des produits laitiers.

La question des dettes

A propos d'informations parues dans la presse belge sur le non paiement de l'échéance du 15 décembre au titre des dettes de guerre, les milieux autorisés déclarent qu'aucun fait nouveau n'étant intervenu, la position de la Belgique demeure sans changement sans qu'aucune communication officielle au gouvernement américain s'avère actuellement nécessaire.

La Pologne ne paiera pas

Un communiqué confirme que la Pologne ne paiera pas la somme venant à échéance le 15 décembre prochain au titre de la dette polonaise envers les Etats-Unis.

Le ministre polonais des finances a déclaré à ce propos que les négociations polono-américaines n'avaient pas abouti et qu'aucun crédit n'avait été prévu pour ce versement dans le budget de la Pologne.

En Espagne

Plusieurs incidents se sont produits à Madrid, au cours de la nuit de mardi.

Un pétard a été lancé contre un camion de garde d'assaut. Un garde a été blessé. Une battue a été opérée. Plusieurs arrestations ont été pratiquées.

Dans le même quartier, une bouteille de liquide enflammé a été jetée contre un autre camion de gardes d'assaut. Sept individus ont été appréhendés. Une bouteille de liquide enflammé a été également lancée contre un autobus aux limites de la ville. Les employés ont pu éteindre le feu qui s'était déclaré dans le véhicule.

Le gouvernement roumain à la Nation

M. Jean Duca, président du Conseil, a adressé un appel au pays, dont voici les passages intéressant la vie économique et financière de la Roumanie :

« Nous voulons rétablir, à n'importe quel prix et en faisant tous les sacrifices, l'équilibre budgétaire et une bonne administration des finances publiques. Les impôts doivent être ramenés à la ca-

pacité réelle de paiement des contribuables. Des économies sévères doivent être réalisées partout.

« Toutes les créations parasitaires, les régies autonomes et autres qui, sans profit aucun, chargent le budget de l'Etat seront supprimées sans retard.

Réunion de la Petite Entente

On apprend que la prochaine session régulière du conseil des ministres des affaires étrangères de la Petite-Entente aura lieu du 9 au 11 janvier.

Sur la proposition de M. Jevitch, ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, le conseil se réunira à Zagreb, en Croatie. Les trois ministres examineront non seulement les propositions du conseil économique de la Petite-Entente, mais aussi toutes les questions politiques à l'ordre du jour, en particulier le projet italien de réforme de la Société des Nations.

La guerre du Chaco

Le ministre de la guerre du Paraguay a déclaré que la guerre du Chaco est virtuellement terminée, l'armée bolivienne étant complètement battue.

Le président Ayala a envoyé un message à l'armée.

EN PEU DE MOTS...

— L'avion de la Deutsche Luthansa qui assure le service régulier entre Berlin et Hambourg a fait une chute à son arrivée à l'aérodrome de Fulhdutelf. Six personnes ont été tuées.

— La police a arrêté une bande de faux-monnayeurs qui coulaient en Seine-et-Marne, Oise et Seine-et-Oise des fausses pièces de 10 et de 20 francs.

— M. Camille Julian, membre de l'Académie Française, est mort, mardi, à Paris. Il était né à Marseille en 1859.

— En 10 jours, 4 incendies ont détruit divers immeubles du village de Selvas (Cantal). L'incendiaire est une jeune fille, âgée de 18 ans. Elle a été arrêtée, mais elle est considérée comme irresponsable.

— L'amiral Byrd s'est embarqué mardi à destination de l'Océan antarctique. Son principal dessein est de survoler, pour en dresser la carte, les abords inexplorés du Pôle.

— M. Paskon G. Hayes, savant archéologue de Los-Angeles, ayant découvert dans les monts Yaqui (Mexique), les traces d'une civilisation semblable à celle qui a laissé son empreinte dans l'Amérique du Nord.

NOS ÉCHOS

Les mots de Sacha.

On ne citera jamais tous les mots de Sacha Guitry. Le célèbre comédien-auteur va faire une conférence, à Bruxelles. A cette occasion, le Soir, de Bruxelles, nous offre quelques nouveaux traits, inédits pour la plupart, de l'auteur de Nono :

— Ce qu'il y a de plus difficile à faire dans une pièce, ce sont les entr'actes.

— Ce qui doit agacer beaucoup les chefs d'orchestre, c'est que les instruments ne sont pas toujours l'air, exprimés, de ne pas les regarder.

— Les œuvres théâtrales dignes de retenir l'attention des spectateurs de neuf heures jusqu'à minuit, sont des exceptions. Molière expose, noue et dénoue le Misanthrope, l'Ecole des femmes ou bien Tartuffe en une heure et quart, et il nous faudrait, à nous, trois heures pour exposer, nouer et dénouer nos comédies !

— En art dramatique, il y a des lois, mais il n'y a pas de règles.

— Au cinéma, l'acteur que vous voyez sur l'écran ne joue pas à la fois.

— M. Degas disait : « On nous assassine, mais on vide nos poches ». Le théâtre pourrait en dire autant du cinéma.

— Regardez le public qui sort d'un cinématographe. Ne trouvez-vous pas que tous ces gens ressemblent à ces personnes qui descendent d'auto, après une longue randonnée ? Ceux-là comme ceux-ci ont fait de la vitesse et n'ont pas vu grand-chose.

— On nomme vitamines certains principes des matières nutritives. Ce sont, en vérité, des atomes vivants de la cellule qui sont indispensables à la vie. Si vous donnez à un enfant du lait concentré, vous êtes obligé d'y ajouter du jus d'orange. Les conserves sont dépourvues de vitamines, et si vous ne mangez que des conserves, vous seriez atteints rapidement de scorbut. C'est beau pour La Duse, mais c'est plus beau peut-être encore pour l'Italie.

— En Italie, quand on parle de théâtre, on en arrive vite à parler de La Duse — et les gens qui parlent de La Duse ont tout de suite les larmes aux yeux quand ils en parlent. C'est beau pour La Duse, mais c'est plus beau peut-être encore pour l'Italie.

— En Italie, quand on parle de théâtre, on en arrive vite à parler de La Duse — et les gens qui parlent de La Duse ont tout de suite les larmes aux yeux quand ils en parlent. C'est beau pour La Duse, mais c'est plus beau peut-être encore pour l'Italie.

— En Italie, quand on parle de théâtre, on en arrive vite à parler de La Duse — et les gens qui parlent de La Duse ont tout de suite les larmes aux yeux quand ils en parlent. C'est beau pour La Duse, mais c'est plus beau peut-être encore pour l'Italie.

— En Italie, quand on parle de théâtre, on en arrive vite à parler de La Duse — et les gens qui parlent de La Duse ont tout de suite les larmes aux yeux quand ils en parlent. C'est beau pour La Duse, mais c'est plus beau peut-être encore pour l'Italie.

Un nouveau roman marseillais : Pudeur d'amour

Il est bien peu de mes lecteurs, je pense, qui ne connaissent Mme Marie Gasquet par ses livres. Beaucoup de Cadurciens ont eu une autre chance encore : celle d'applaudir, l'an passé, la filleule de Mistral quand elle vint occuper un soir la tribune des Amis du Beau Vieux Quercy. Ceux-ci savent l'éloquence discrète et vibrante à la fois de la grande conférencière qu'ont faite toutes les provinces de France et tous les pays de langue française. Ils n'ignorent d'ailleurs pas plus que les autres que la bien-disante oratrice est un écrivain également attachant et émouvant.

Fille et femme de félibres, Mme Marie Gasquet consacre à sa Provence natale, au pays du fier soleil et du gai-savoir, la part principale de son œuvre écrite. Non toutefois en s'interdisant d'autres sujets volontiers spiritualistes et dogmatiques, parfois même humoristiques. Elle dit son fait à ses contemporaines aussi bien qu'elle chante le los des héroïnes nationales.

Elle débuta par des romans — trois à la file, si je ne me trompe — qui connurent d'éclatants succès. Elle ne pouvait abandonner ce genre, après y avoir excellé. Elle vient d'y revenir avec son livre de cette année, Pudeur d'Amour. Elle revient en même temps à cette Provence à qui non plus on ne saurait faire infidélité durable quand on en a respiré l'air et parlé la langue dans sa petite enfance. C'est à Marseille, cette fois, que Mme Marie Gasquet nous conduit et nous retient. Nous y retournerons toujours avec joie. Et les occasions ne nous manquent point ! Depuis que Marcel Pagnol fit triompher Marins dans Paris et dans le monde entier, la métropole phocéenne bat tous ses records littéraires, dramatiques et cinématographiques précédents. Sur la scène et devant l'écran, l'accent du Vieux Port résonne sans interruption. Il se répète dans le livre avec autant d'abondance. Ces jours derniers encore, il retentissait impétueusement dans la Masika d'André Suarès, lyrique sans cesser d'être typique.

Dans le roman de Mme Marie Gasquet, ce n'est point le mistral qui gronde en tempête, mais une vive brise côtière et empagnarde qui souffle, parfumée d'ail et de goudron, chargée d'odeurs de fruits mûrs et de lavandes fleuries. Si parfois nous nous débattons parmi les vacarmes de la ville la plus agitée qui soit, bientôt à deux pas des faubourgs nous savourons, de l'Estaque aux Martigues, le calme des champs, à moins pourtant que nous n'éprouvions devant les précipices des Calanques incendiées de soleil un frisson de crainte et d'admiration mêlés.

Tel, comme partout en Provence, Mme Marie Gasquet se trouve chez elle. Les détails qu'elle brosse, les attitudes qu'elle fixe, les propos de quelle rapporte ne sont jamais apprêtés ni forcés. On sent réelles ces couleurs excessives, exacts ces gestes exubérants, vraies aussi ces gaillardises qui relèvent d'humour baroque les discours sérieux après les simples bavardages.

Le héros de ce roman n'est pourtant pas un homme du terroir. Le docteur Bernard Ternay naquit en Anjou. Il y exerçait son art avec succès depuis deux années quand, accablé de soucis et ruiné, les circonstances l'obligèrent à venir se terrer en Provence. Auteur de cette catastrophe, son frère Gilbert découvre son gîte et s'impose à lui cyniquement. Par crainte du scandale, par faiblesse naturelle aussi, Bernard subit la présence et les exigences de cet ivrogne qui fut un faussaire et reste un joueur et un morphinomane. Cette charge honteuse fait échouer le mariage dans lequel le docteur entrevoyait un délicieux renouveau de tranquillité et de joie.

Gilbert avait abandonné à l'autre bout du monde sa femme, ses enfants et sa belle-sœur Edith. Cette famille arrive à Marseille et parvient à découvrir le fugitif. Elle le croit séquestré par celui qu'il opprime. Elle le lui enlève.

Toujours généreux à l'excès, Bernard s'emploie à servir les nouveaux venus. Il leur trouve un refuge provisoire dans une villa rustique située entre deux calanques, sur un plateau aux vues splendides. Bien qu'injustices et rebuffades

devenent les seuls salaires de ses peines, le bon samaritain ne se rebute point. Il veille sur les hôtes de Canto-Gigale, écarte d'eux les dangers que leur font courir les folies persistantes de Gilbert et, s'il ne parvient pas à empêcher celui-ci d'expier par une mort tragique un vrai crime, du moins, évite-t-il leur ruine et fournit-il à son étrange belle-sœur et à ses neveux la possibilité de regagner leur colonie lointaine avec un avenir assuré.

Toute la famille ne partira point. Celle qui la conduisit en France y restera. C'est pour cette énigmatique et captivante Edith que Bernard a continué à protéger et secourir Gilbert et les siens. Sympathie confuse peu à peu changée en amour si fort qu'il vaine préventions et réserves et arrive à se faire payer de retour. L'ardente, la secrète, la tenace adversaire de Canto-Gigale capitulera tout d'un coup quand une volonté et une tendresse s'imposèrent à elle. Et la vie nouvelle que Bernard avait seulement entrevue avec Marguerite, il en recevra d'Edith la claire certitude...

Des faubourgs populaires aux grandes rues de la ville, des mas et bastions suspendus aux flancs des collines aux coupe-gorge de contrebandiers cachés dans les anses désertes, le bon docteur court sans cesse, visitant ses malades ou accomplissant en faveur de ses protégés mille recherches, interventions et pour suites. Il a toujours quelque'un à sauver physiquement ou moralement, ce Vincent de Paul laïque. Cette existence agitée le conduit un peu partout dans Marseille, presque partout dans les environs. Quelles rencontres nous y faisons à sa suite ! Ici, je ne puis résister à la tentation de citer qui me tient depuis le début de mon analyse. Je le ferai avec discrétion, négligeant avec regret les tableaux rustiques pour m'en tenir à quelques croquis cent pour cent marseillais.

D'abord le salut obligé à Notre-Dame de la Garde : « Celle que les femmes « du port, dans une familiarité divine, « nomment « Collège » et dont elles « font volontiers leur « associée », lui « disant de toute leur ferveur : « Bonne « mère des Anges, faites-moi vendre « mon poisson et je vous donne cinq « pour cent ! » Celle qui si son Petit- « peuchère, n'en avait quelquefois par « dessus la tête de la méchanceté des « gens qui lui en ont fait voir sur ter- « re de toutes les couleurs », est la « Vierge la moins romantique du monde... »

Ensuite, ces regards complémentaires sur l'étourdissant tohu-bohu de la Cannebière : « Les kiosques sont fleuris, les « voitures à bras chargées de raisins, « de melons, de figues, de dattes, sont « menées par de belles filles qui pré- « sentent leur éventaire en vous appe- « lant « ma belle chérie, « Marchandes « de bonnes herbes, de frettadous, de ca- « calans à l'ail, sau, leurs paniers vi- « dés, débambulent, quittant à regret « cette Cannebière grouillante où des « garçons en belle humeur versent inlas- « sablement le pastis aux terrasses des « cafés et des bars... »

« Il y a de tout dans cette humanité « qui flâne. Sénégalais en vestons clairs, « Sidiés adaptés, Levantins qui font tous « les commerces, Chinois impossibles, « Annamites fêtés, filles fardées nées au « pied de l'Acropole ou sur les pentes « de l'Atlas... »

« Les trams, chargés de leurs grap- « pes humaines, ont peine à trouver un « passage, les walmen klaxonnent à « tour de bras, les autos répondent, les « piétons s'amusement... »

« — Vê ! le mauvais cœur qui voulait « nous passer dessus !... »

« — Où tu vas, dis, de ce train ? On di- « rait que tu vas tirer Louis XVI de la « guillotine ! »

« Ces quelques emprunts au texte suf- « fissent, je crois, à montrer que, parmi les « œuvres si nombreuses et si diverses « qu'inspira Marseille en ces derniers « temps, le nouveau roman de Mme Marie « Gasquet n'est pas une de celles dont le « mouvement, la couleur et l'accent sont « les moins savoureux... »

Eug. GRANCIÉ.

Pour réparer la gaffe.

Louis XVIII essayait en vain de modérer les esprits, mais il avait fort à faire avec son entourage. Le duc de Berry surtout se laissait aller à des brutalités de langage ou de geste qui pouvaient être fort dangereuses.

Un jour, il s'emporta, contre un colonel de la garde et lui arracha ses épaulettes ; le colonel, furieux, porta la main à la garde de son épée, mais le roi qui était présent lui fit signe : « Colonel, non neveu vient de vous ôter vos épaulettes parce qu'il savait que je vous destinais celles de général... »

LECTURES ET IMPRESSIONS.

Un nouveau roman marseillais : Pudeur d'amour

Il est bien peu de mes lecteurs, je pense, qui ne connaissent Mme Marie Gasquet par ses livres. Beaucoup de Cadurciens ont eu une autre chance encore : celle d'applaudir, l'an passé, la filleule de Mistral quand elle vint occuper un soir la tribune des Amis du Beau Vieux Quercy. Ceux-ci savent l'éloquence discrète et vibrante à la fois de la grande conférencière qu'ont faite toutes les provinces de France et tous les pays de langue française. Ils n'ignorent d'ailleurs pas plus que les autres que la bien-disante oratrice est un écrivain également attachant et émouvant.

Fille et femme de félibres, Mme Marie Gasquet consacre à sa Provence natale, au pays du fier soleil et du gai-savoir, la part principale de son œuvre écrite. Non toutefois en s'interdisant d'autres sujets volontiers spiritualistes et dogmatiques, parfois même humoristiques. Elle dit son fait à ses contemporaines aussi bien qu'elle chante le los des héroïnes nationales.

Elle débuta par des romans — trois à la file, si je ne me trompe — qui connurent d'éclatants succès. Elle ne pouvait abandonner ce genre, après y avoir excellé. Elle vient d'y revenir avec son livre de cette année, Pudeur d'Amour. Elle revient en même temps à cette Provence à qui non plus on ne saurait faire infidélité durable quand on en a respiré l'air et parlé la langue dans sa petite enfance. C'est à Marseille, cette fois, que Mme Marie Gasquet nous conduit et nous retient. Nous y retournerons toujours avec joie. Et les occasions ne nous manquent point ! Depuis que Marcel Pagnol fit triompher Marins dans Paris et dans le monde entier, la métropole phocéenne bat tous ses records littéraires, dramatiques et cinématographiques précédents. Sur la scène et devant l'écran, l'accent du Vieux Port résonne sans interruption. Il se répète dans le livre avec autant d'abondance. Ces jours derniers encore, il retentissait impétueusement dans la Masika d'André Suarès, lyrique sans cesser d'être typique.

Dans le roman de Mme Marie Gasquet, ce n'est point le mistral qui gronde en tempête, mais une vive brise côtière et empagnarde qui souffle, parfumée d'ail et de goudron, chargée d'odeurs de fruits mûrs et

Chronique du Lot

Son dernier appel

Ceci est l'appel en faveur du Timbre Antituberculeux qu'avait conçu le Professeur Calmette dont la sollicitude restait inlassable à propos des Campagnes Nationales du Timbre Antituberculeux : « Le Timbre Antituberculeux dont le Comité National de Défense contre la Tuberculose organise, pour décembre prochain, la vente dans tous les départements, ainsi que dans les Colonies et Pays de Proche, est placé cette année sous ce vocable « Jeux et Santé ». Le Timbre Antituberculeux a été créé pour aider les œuvres d'Hygiène Sociale et les Comités Départementaux dans la lutte contre la Tuberculose. Le produit de sa vente permet à chaque département de placer ses malades dans les Hôpitaux ou les Sanatoriums, de multiplier les dispensaires et les institutions de prophylaxie, — préventorium, œuvres de placement des nourrissons de mères tuberculeuses, Œuvre Grancher, et aussi de favoriser le plus largement possible la diffusion et l'emploi, surtout pour les jeunes enfants, du vaccin préventif de la tuberculose aujourd'hui bien connu sous le nom du vaccin B.C.G., grâce auquel la mortalité infantile se trouve notablement réduite. On comprend, dès lors, que ce soit un devoir pour chacun de nous de prêter sur nos budgets personnels ou familiaux, fussent-ils amoindris par la crise que subissent tous les peuples, une part équitable pour acheter des Timbres, puisque l'argent ainsi recueilli sert à sauver des existences qui nous sont précieuses, — à nous protéger contre les souffrances qu'engendre la Tuberculose et à donner la santé aux tout-petits. Achetez le Timbre « Jeux et Santé ». Professeur A. CALMETTE, Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine.

VOTES DE NOS DEPUTES

Séance du 10 décembre. Débat sur le projet de redressement budgétaire. Sur l'article 12 qui fournit des ressources nouvelles en réduisant certains allègements fiscaux, M. Blaisot avait déposé un amendement par lequel il maintenait plusieurs de ces allègements. C'est-à-dire qu'il diminuait le total des ressources attendues. Le gouvernement réclamait le rejet de l'amendement en posant la question de confiance. Ont voté contre : MM. René Besse, Malvy et de Monzie. L'amendement a été repoussé par 282 voix contre 191.

Même séance. Même débat. Sur l'ensemble de l'article 12 dont le gouvernement demandait le vote en posant la question de confiance. Ont voté pour : MM. René Besse, Malvy et de Monzie. L'article est adopté par 273 voix contre 204.

Même séance. Même débat. Sur l'ensemble du projet de loi tendant au redressement budgétaire dont le gouvernement demandait le vote en posant la question de confiance. Ont voté pour : MM. René Besse, Malvy et de Monzie. L'ensemble a été voté par 289 voix contre 175.

HIDEN

JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (en soirée)
Dimanche, matinée

EN PREMIERE PARTIE
ACTUALITES PARLANTEES Fox Movie-tone.
JALOUSIE DE GANGSTER, dessin animé sonore.

ET
Lucien BAROUX
dans une spirituelle comédie parlée
MAITRE CHEZ SOI
EN DEUXIEME PARTIE

JEAN MURAT et DANIELE PAROLA



STUPÉFIANTS
C'EST UN PARLANT DE BRUNO DUDAY

D'un bout à l'autre, cette œuvre remarquable dépouille les stupéfiants de toute auréole littéraire de mauvais aloi et de tout prestige dangereux.

LA SEMAINE PROCHAINE
Deux grands films parlant français
La Chanson d'une Nuit
avec le plus grand ténor du monde
Jean KIEPURA
et Frédéric MARCH
DANS

Le Docteur Jeckjill et Monsieur Hyde
POUR LA SANTE PUBLIQUE
Qui pourrait refuser son concours à la campagne nationale du Timbre antituberculeux, du Timbre « Jeux et Santé ».

Chambre d'Agriculture

Lors de la réunion de la Chambre d'Agriculture qui s'est tenue le 11 décembre dernier, M. Capmas a présenté les vœux suivants qui ont été adoptés :

Tarif spécial pour le transport des vins

« Considérant que les départements du Var, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse du Gard, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales bénéficient, depuis le 6 novembre 1933, d'un tarif spécial sensiblement réduit pour le transport de leurs vins en demi-muids et en wagons-réservoirs, « Que cette faveur accordée ainsi à 6 départements seulement est de nature à léser les intérêts des viticulteurs du Sud-Ouest qui sont aussi éloignés des centres de consommation que ceux du Midi ;

« Emet le vœu que cette nouvelle tarification soit applicable à toute la région viticole du Sud de la France jusqu'à la Gironde et même étendue aux expéditeurs de barriques, accordant ainsi aux petits comme aux grands producteurs, la même justice, la même égalité.

Pour simplifier et économiser

« Considérant qu'en cette période de crise financière, il y a lieu de faire de sérieux efforts pour la compression des dépenses et la suppression des abus ;

« Emet le vœu : que des études soient faites pour grouper dans un seul organisme les lois sociales suivantes : Assistance aux femmes en couches ; Primes d'allaitement ; Assistance médicale gratuite ; Assistance aux vieillards infirmes et incurables ; Accidents du travail et assurances sociales.

« Le fusionnement de ces lois qui concourent au même but et font souvent double emploi donnerait une simplification administrative appréciable et une source d'économies pour le Trésor. »

CHAMBRE DE COMMERCE DU LOT

Voici les résultats complets et définitifs du scrutin qui a eu lieu dimanche 10 décembre, pour le renouvellement partiel de la Chambre de commerce du Lot.

Nombre des membres à élire : 4. — Nombre des électeurs inscrits : 4.506. — Nombre des votants : 2.640. — Majorité absolue : 1.321.

Ont obtenu :

MM.		
Besombes, memb. sort.	1.752 v.	
Boi, memb. sort.	1.669 v.	
Chansard, memb. sort.	1.669 v.	
Delpuech, memb. sort.	1.685 v.	
Ces quatre candidats sont élus.		
Ont obtenu d'autre part :		
MM.		
Dubernet de Garros	920 v.	
Céréde	922 v.	
Faure	982 v.	
Mazet	861 v.	

Compatriote

Notre compatriote, M. d'Arnaudy, commissaire de police, hors classe, à Alès (Gard), est nommé commissaire spécial de police, hors classe sur les chemins de fer du P.-O., à la résidence de Poitiers. Nos félicitations à M. d'Arnaudy qui compte de nombreux amis dans notre ville.

A la 17^e région

M. le général de division Laffont, commandant la 4^e division de cavalerie, est nommé au commandement de la 17^e région, à Toulouse, dont le Lot fait partie.

POUR LA SANTE PUBLIQUE

Lettres d'affaires ou lettres d'amour doivent porter le Timbre « Jeux et Santé ».

Les planteurs de Paraguay

La sous-Fédération se réunira dimanche prochain, à Souillac

M. le docteur Cambornac, chevalier de la Légion d'honneur, maire, conseiller général de Salviac, vient d'adresser à tous les présidents des Syndicats des planteurs de tabac Paraguay de l'arrondissement de Gourdon, la lettre suivante :

« Salviac, 8 décembre.

« Monsieur et cher camarade,

« Les livraisons de la récolte de 1933 vont commencer aux premiers jours de janvier. Conformément aux décisions prises à la réunion de la sous-Fédération du 1^{er} octobre, à Gourdon, j'ai l'honneur de vous informer qu'une nouvelle réunion aura lieu à Souillac, le dimanche 24 décembre prochain, à 14 heures et de vous prier d'y envoyer les délégués de votre Syndicat régulièrement mandatés.

« A l'ordre du jour : Election du bureau définitif ; fixation de la qualité et du mode de versement de la cotisation syndicale ; insigne syndical ; propagande ; affiliation à la Sous-Fédération des planteurs de la Dordogne et des planteurs de nijkeik livrant à Souillac ; statuts.

« C'est l'existence même de la Sous-Fédération et son fonctionnement régulier qui sont en jeu.

« Aux heures difficiles que nous traversons, il faut que tous les planteurs sachent un effort constant et discipliné est nécessaire s'ils veulent que leurs intérêts soient sauvegardés et qu'ils obtiennent des résultats que par l'adhésion unanime à leurs Syndicats et par l'observation rigoureuse des décisions prises par leurs délégués.

« Les intérêts des planteurs de tabac Paraguay de l'arrondissement de Gourdon sont en de bonnes mains. M. le docteur Cambornac a été très écouté à Cahors, lors de la manifestation de Cahors du 19 novembre ; il en sera de même à Souillac, le 24 novembre.

Election au Comité consultatif de la Caisse des retraites pour la vieillesse

En vertu de la loi sur les assurances sociales, M. le Préfet du Lot vient de prendre l'arrêté suivant :

Article 1^{er}. — L'élection des trois représentants des assurés et des deux représentants des employeurs au Comité Consultatif départemental de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse est fixée au jeudi 28 décembre 1933, dans les conditions déterminées par l'article 7 du décret du 2 décembre 1933.

Article 2. — La Caisse Départementale seule comprenant une majorité d'assurés affiliés à la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse est admise à participer à l'élection. Les effectifs de base sont fixés en ce qui la concerne à 3.812 cotisants. Le nombre de voix qui lui est attribué pour le vote est fixé à 8.

Article 3. — Les réclamations concernant l'établissement de la liste et la fixation des effectifs de base doivent être adressées à la Direction du Service Départemental des Assurances Sociales et seront portées devant le Ministre du Travail dans les 5 jours suivant la publication du présent arrêté.

Article 4. — Les déclarations de candidature devront parvenir à la Direction du Service Départemental des Assurances sociales avant le 20 courant.

Article 5. — M. le directeur du Service départemental des Assurances sociales est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la caisse intéressée et publié.

POUR LA SANTE PUBLIQUE

On ne compte pas ses bonnes actions. Ne comptez pas les Timbres antituberculeux employés.

Le drame de Latronquière

Nous avons relaté, dans notre précédent numéro, le drame qui a eu lieu à Latronquière, lundi soir, au cours duquel un gendarme a involontairement abattu, d'un coup de revolver, le nommé Frédéric Rigal.

Rigal, marié, père de 4 enfants, s'adonnant à la boisson et quand il avait trop bu, il frappait sa femme et les enfants. La vie, dans le misérable logis situé à la sortie de Latronquière, était un véritable enfer, Rigal menaçait souvent sa femme et ses enfants de sa fureur.

Lundi soir, la scène fut terrible. Rigal avait placé dans la cuisine ses outils de travail. Tout à coup il se précipita sur sa femme et la frappa avec une sauvagerie atroce, ainsi que le plus jeune enfant âgé de 2 ans. Les autres enfants appelaient au secours. La fille, Victoria Rigal, âgée de 17 ans, réussit à sortir du logis et courut à la gendarmerie.

Les gendarmes Singlande et Campin arrivèrent sur les lieux, mais Rigal avait fui. Par précaution, un fusil, qui se trouvait dans la cuisine, fut emporté, et la porte de la maison fut fermée à clef.

La femme et les enfants de Rigal se réfugièrent chez des voisins. Mais le soir, les gendarmes revinrent sur les lieux et trouvèrent Rigal qui avait péri dans la cuisine en cassant les carreaux d'une fenêtre.

Après avoir les gendarmes, la brute s'arma d'une pelle et se précipita sur eux, en menaçant de frapper le gendarme Singlande.

Celui-ci évita le coup. Le gendarme Campin, menacé à son tour, sortit son revolver. Au même moment Rigal lui assena un coup de pelle sur la main droite. Sous la violence du choc, le coup de revolver partit et la balle atteignit Rigal à hauteur du sein droit, ressortant au-dessus de la hanche gauche. Celui-ci tomba et mourut peu après.

L'autopsie a été faite par M. le docteur Laplace, de St-Céré, qui donna également des soins au gendarme Campin. Celui-ci, en effet, avait reçu un coup de tranchant de la pelle. L'outil avait sectionné l'auriculaire et l'os de l'annulaire et était à nu.

Le Parquet a interrogé les membres de la famille qui ont été d'accord, ainsi que les voisins, pour déclarer que Rigal était une brute, un individu dangereux dont la disparition, loin d'être une perte, est une délivrance.

POUR LA DEFENSE DE L'EPARGNE

Comme suite à l'intervention récente de M. René Besse, député de Cahors, la Chambre des Députés a voté, dans sa séance du 10 décembre, le texte suivant :

« Une commission nommée par la Chambre recherchera la liste des emprunts ou extérieurs dont le service n'a pas été repris par les collectivités, villes et Etats débiteurs, malgré leurs engagements ou les arrangements acceptés par les débiteurs et les créanciers. Le résultat des travaux de cette commission sera publié chaque mois « au Journal Officiel ».

Nous invitons nos lecteurs au courant de la suite qui sera donnée aux travaux de cette Commission car, nous le savons, la question intéresse particulièrement un grand nombre d'épargnants de l'arrondissement de Cahors, notamment dans la région de Puy-Evêque.

Commissariat de police

Notre excellent compatriote, M. Raoul Gaillon, commissaire spécial de police hors classe, 1^{er} échelon, sur les chemins de fer du Midi, à la résidence de Bour-Madame (Pyrénées-Orientales), est nommé commissaire central de police hors classe, 1^{er} échelon, à Bourges (Cher).

Nous adressons à notre compatriote, M. Caillon qui a été commissaire de police à Cahors nos bien vives félicitations.

Service vicinal

M. Contios, chef-cantonnier à Figeac, est nommé en la même qualité à Lalbenque, en remplacement de M. Vings, nommé à Cahors.

LA TRUFFE

De l'avis des trufficulteurs la maturité de la truffe n'est pas encore complète. Néanmoins des propriétaires en apportent sur les divers marchés. Ainsi, à Bétaille, il en a été vendu 25 à 30 kilos, à des prix très élevés : 140 à 150 fr. le kilo. Ce n'est pas donné, d'autant plus, nous le répétons que la truffe n'est pas à point. On déclare qu'il faut attendre à la Noël !...

Comité d'achat de chevaux pour l'armée

Le président du comité rappelle à MM. les éleveurs et propriétaires de chevaux que les déclarations pour les concours de majoration de 1934 doivent parvenir au siège du comité à Aurillac, avant le 1^{er} janvier 1934.

Ces déclarations doivent mentionner les renseignements suivants : Nom et adresse du propriétaire ; numéro du certificat d'origine ; nom du produit ; date de la naissance ; robe, origine (père et mère de la mère).

La prochaine promotion des palmes académiques

Le ministre de l'éducation nationale communique la note suivante : « En vue d'assurer dans le plus bref délai la publication des palmes académiques de 1934, il ne pourra plus être fait état des demandes ou des candidatures qui parviendraient au ministère de l'éducation nationale postérieurement au 15 décembre. Les nominations à titre exceptionnel seront suspendues jusqu'à la publication au « Journal Officiel » de la promotion de janvier 1934. »

POUR LA SANTE PUBLIQUE

Vérifiez si les lettres qui partent de votre maison portent bien le Timbre antituberculeux, le Timbre « Jeux et Santé ».

CAHORS

Les Amis du Beau Vieux Quercy

La réunion du 20

La prochaine réunion des Amis du Beau Vieux Quercy — qui sera la cinquième de la saison — aura lieu le mercredi, 20 décembre prochain, au Théâtre. Elle consistera en une conférence donnée par M. Henri Maugis professeur de lettres au Lycée Janson-de-Sailly, agrégé de l'Université, lauréat de l'Académie Française.

Nous donnerons des détails sur cette séance qui, par le talent du conférencier, promet d'être des plus intéressantes.

La location est ouverte, comme d'usage, chez la concierge du Théâtre.

LA TEMPERATURE

La température que l'on subit à Cahors, est toujours humide. Les brouillards enveloppent la ville dont les rues sont transformées, par endroits, en petits lacs. Mais le thermomètre s'est maintenu, depuis dimanche, à 10° au-dessus de zéro.

En réalité, alors qu'on annonce des froids rigoureux à Paris, dans le Nord, dans l'Est et même dans le Centre, à Cahors le froid ne s'est pas fait sentir.

Dans la journée de mercredi, le soleil a même daigné faire une bonne et courte apparition. Le thermomètre marquait, sur le Boulevard, 12° au-dessus de zéro, ce qui n'empêchait pas un bon Cadurcien de dire : « Milo D... bal mai lou soule de la Saint-Tsan, que lou soule de Nodal ! » Et il avait bien raison !

La première marque des cristaux BACCARAT

Mandelli
CAHORS

Le banquet des « Amis de l'Harmonie »

C'est par le banquet traditionnel que notre excellente Société « Les Amis de l'Harmonie » a fêté la St-Cécile, samedi dernier, dans la grande salle de l'Hôtel de la Douelle.

M. Destal, le sympathique propriétaire de l'Hôtel de la Douelle, a doublement de maître d'hôtel et de membre exécutant de la Société se devait de traiter ses collègues musiciens avec magnificence. Il n'y a point failli. Un menu choisi, où la finesse se disputait à l'abondance et à une savante composition, fut heureusement complété par des vins généreux. M. Destal fut chaleureusement félicité par ses amis.

A la faveur d'une aussi bonne chère les langues se délièrent promptement, une joyeuse et exceptionnelle animation présida à ce banquet qui fut marqué par de nombreux toasts suscités par la voix autorisée de M. Lestrade, l'aimable et courtois Président de la Société.

On but à la santé des nouveaux promus officiers de l'Instruction publique : MM. Lasfargues, Thirion et Bergon ; du succès remporté cette année par M. Jean Nouyrit, fils, nommé musicien titulaire à titre permanent au pupitre de violoncelle à l'Opéra de Paris, le seul Cadurcien qui, après son aîné, notre illustre compatriote Philippe Gaubert, ait pu accéder à une place si bien défendue et si enviable.

On but aussi à la prospérité de la famille des nouveaux époux, Mme et M. Aymeric ; de Mme et M. Caussé, le virtuose réputé auquel il nous plaît de prédire une brillante carrière musicale dans sa ville d'élection, ici, à Cahors.

Les absents ne furent pas oubliés, par acclamation M. Cambry membre fondateur, fut nommé musicien honoraire de la Société, en souvenir des sympathies, très grandes, qu'il a laissées chez ses collègues.

Par une pieuse attention, il fut évoqué l'ombre du doyen des musiciens, décédé cette année : M. Lacoste, ancien directeur de l'Orphéon de Cahors qui, jusqu'à ces derniers jours, malgré son grand âge et une santé chancelante, prodiguait ses conseils avisés et participait aux concerts de l'Avenir Cadurcien toujours fidèle et souriant à son pupitre de contre-basse à cordes.

Entre temps, M. Nouyrit, chef de la Musique eut sa part d'ovation pour l'aisance coutumière et l'expérience reconnue, il y a longtemps, avec laquelle il dirige la Société.

Ce banquet tout intime comptait un hôte inattendu. Sans doute la popularité et de nombreuses amitiés n'y étaient pas étrangères. Un des plus populaires Conseillers Municipaux de Cahors, M. Ludo avait été à l'invité, disons-le, de tous ses amis et toute la presse était présentée à la table des « Amis de l'Harmonie ».

Le bal annuel a été fixé au 31 décembre.

JEUNE MAMAN

voilà votre bébé réclame un biberon

PYREX

stérilisable à l'eau bouillante
Notice spéciale n° 42 sur demande
3, Rue Fabre-d'Églantine — PARIS

FOIRE DE PARIS

L'AMEUBLEMENT A LA FOIRE DE PARIS

Dès maintenant, les demandes d'emplacements reçues par le Comité exécutif de la Foire de Paris, se trouvent à l'industrie du meuble. Les stands seront répartis incessamment entre les exposants et ce groupe, l'un des plus importants de la Foire de Paris, se trouvera absolument au complet. Les travaux d'agrandissement du bâtiment qui se trouve en bordure de l'avenue Pasteur, sont activement poussés, ils seront terminés dans le courant de janvier. Ce magnifique palais compte désormais 215 mètres de longueur sur 60 mètres de largeur. Ses immenses allées, de long desquelles les meubles seront une fois de plus présentés de façon particulièrement artistique, constitueront l'une des plus belles perspectives qu'il soit possible de voir dans une exposition.

La section de l'ameublement à la Foire de Paris est d'ailleurs incontestablement la manifestation annuelle la plus importante du monde pour l'industrie du meuble.

Rappel de médaille

Dans la liste des prix accordés par l'Académie de médecine, nous relevons avec plaisir le nom de M. Calvet, inspecteur de l'Assistance publique du Lot, auquel est décerné un rappel de médaille de bronze. Nos félicitations.

Nécrologie

Ces jours derniers ont été célébrés à Agen les obsèques de M. le docteur Fernand Barret de Nazairis, décédé à l'âge de 70 ans.

Le regretté défunt était le père de M. Barret de Nazairis, le jeune docteur bien connu à Cahors, auquel nous adressons, ainsi qu'à sa famille, nos bien vives condoléances.

Obsèques

Nous avons appris avec un bien vif regret la mort de M. Clovis Laroche, décédé lundi soir à 45 ans, après une longue et douloureuse maladie. M. Laroche était très connu et très estimé dans notre ville, où il avait créé et où il dirigeait l'Hôtel de la Gare. C'était une figure bien sympathique et qui laissera le souvenir d'un homme de travail et de bien.

Les obsèques de M. Clovis Laroche ont été célébrées mercredi matin, à 9 heures 1/2.

Une foule nombreuse a suivi le char funèbre qui était recouvert de couronnes de gerbes de fleurs, et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous prions M. Laroche, ses enfants et la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

L'Amicale des cheminots lotois

Le mercredi 13 courant, à 19 h. 30, avait lieu au Robinson le banquet annuel de l'Amicale des Cheminots Lotois. Le menu de choix fut excellent, aussi M. Espère recut-il des félicitations générales.

Après le dessert, les familles s'étant rassemblées dans la salle de bal, un entrain magnifique présida aux ébats de tous, jeunes et vieux, s'amusant de tout cœur aux incidents comiques dans les danses du balai et la ronde du tapis.

Un concert improvisé permit d'entendre la voix si gentiment timbrée de Mlle Odette Fort qui nous ravit dans une chanson satirique ainsi que par le charme de plusieurs romances qui furent chantées par MM. Victor Rougier et Malique Raymond surent retenir l'auditoire par leurs joyeuses chançonnettes.

Cette fête bien familiale se termina vers 3 heures du matin par une traditionnelle « Bourrée ». Nos félicitations aux organisateurs et principalement à M. Bienvenu Paul, mécanicien au P.-O. qui fut l'animateur constant de cette bien gentille soirée.

Tombé d'une échelle

M. Benito, ouvrier chez M. Mignot, entrepreneur de maçonnerie à Cahors, était monté sur une échelle, lorsque celle-ci glissa sur le plancher. M. Benito tomba et dans la chute recut de nombreuses contusions.

Syndicat des Employés de Commerce

On nous communique : Les adhérents du syndicat des employés de Commerce sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, jeudi, 14 décembre, à 20 h. 30, à la Bourse du Travail.

Ordre du jour : Communication d'une lettre du Syndicat des patrons (vétérinaire, confection, mercerie, chaussure, chapellerie-mode). — Réponse à cette lettre.

Les employés de commerce qui n'ont pas encore donné leur adhésion au syndicat et désirent se faire inscrire sont cordialement invités à assister à cette réunion. — Le Bureau.

La cambriole

Dans la nuit de mercredi, des malfaiteurs ont pénétré dans l'appartement de M. Charrel, route de Toulouse, et ont emporté une somme de 1.300 francs, environ.

Des malfaiteurs ont également, dans la même nuit, visité le magasin de Mme Anet, débitante, Avenue de la Gare et ont volé 800 francs.

On croit que ce sont les mêmes cambrioleurs qui ont commis ces méfaits.

Quel est le voleur ?

Plainte a été portée à M. Solinac, commissaire de police, par une pensionnaire d'une maison de la rue Bouscarrat contre un... client. Celui-ci aurait fouillé dans le sac à main de la femme, aurait pris 150 francs et se serait enfui. Interrogé par M. le Commissaire de police, le... client nie et déclare qu'au contraire, c'est la femme qui lui avait volé les 150 francs et qu'il n'avait fait que les reprendre. L'affaire en est là !

GRAND BAL

REPAS SUR COMMANDE
NOCES ET BANQUETS
Service transport : voiture du ROBINSON
Départ en face de la Mairie. Tél. 207.

Les Sports

Coupe de Cahors de basket-ball

Nous rappelons que c'est dimanche prochain, 17 courant, qu'aura lieu à partir de 9 heures, sur la place Thiers, la bataille pour la Coupe. Bataille courtoise, mais lutte fratricide entre Cadurciens. Nous savons que les Jeunes Cadourciens se sont battus, dimanche, comme des lions, contre une très forte équipe étrangère qu'ils avaient invitée pour parfaire leur forme et à qui ils arrachèrent le match nul. Nous savons aussi que nos scolaires ont prononcé jeudi une contre-offensive contre les détenteurs de la Coupe et que la partie a été chaudement disputée. Nous savons que l'Aviron gagnant du tournoi de la Fédération est in prêt, il l'a prouvé, dimanche dernier, devant Montauban.

Bref, tout le Cahors du basket est mobilisé en vue de la grande journée annuelle. Nous espérons que le public se mobilisera aussi pour sarrir les touches et applaudir aux exploits de nos joueurs.

Les Jeunes Cadourciens

Dimanche, 10 décembre, les J. Cadourciens se sont rencontrés sur le stade Lucien-Desplats, l'Aviron Cadurcien.

Avertis au dernier moment, les Cadourciens ne purent, à leur grand regret, présenter leur équipe première au complet. Privée de 4 équipiers premiers, l'équipe cadourcienne manqua de brio et fit un match terne. L'équipe de l'Aviron joua avec cran et fit une belle partie. Il serait intéressant de revoir ces deux équipes au complet à nouveau face à face.

A MONTEUCU.

Football-Association. — L'U.S.M. recevait, dimanche dernier, 10 décembre, sur son terrain de Saint-Jean, l'excellent formation des « Télégraphistes coloniaux de Montauban ». Cette équipe militait, récemment formée, possédait de excellentes individualités, mais le manque de cohésion fut cause de sa défaite. Les visiteurs, aux maillots bleus, durent s'incliner par 7 à 1.

Dès le début, les Montalbanais attaquèrent franchement et menacèrent les buts de locaux impressionnés par une équipe athlétique et rapide. Sur corner ils ouvrent le score. Il n'en faut pas davantage pour que nos jeunes et noir réagissent et attaquent à leur tour. Après quelques descentes dangereuses ils égalisent, eux aussi sur corner. Alors le jeu devient agréable, et plaisant. Par passes courtes qui déroutent l'adversaire, par un savant contrôle de la balle l'U.S.M. impose son jeu et mène à la mi-temps par 4 à 1.

Jeu très mobile à la reprise. Les deux équipes donnent leur maximum. Les dénis et les arrières locaux brisent toutes les attaques. Leurs avants, très redoutables, marquent encore trois buts.

Dimanche dernier, l'U.S.M. fournit la plus belle partie de la saison. Tous ses joueurs sont à féliciter. Excellent arbitrage de M. Calméjane. Dimanche, 17 courant, U.S.M. contre Ecole Normale, à Cahors.

A SAUZET.

Basket-ball. — Poursuivant l'entraînement de ses joueurs la « Grappe sportive » recevra, en match amical, dimanche, 17 décembre, les deux excellentes équipes de « l'Etoile sportive » de Saint-Germain.

Rappelons que l'équipe I de l'E.S. de St-Germain a été, l'an dernier, finaliste du championnat du Lot et que, cette année, elle s'est classée deuxième au tournoi d'automne (partie nord du département).

Les équipes des deux clubs doivent à l'heure actuelle, être très près l'une de l'autre et nous sommes persuadés que les nombreux spectateurs, qui dimanche viendront les applaudir, assisteront à deux belles parties.

A SAINT-CERÉ.

Rugby. — U. S. St-Céré (1) bat Aviron Cadurcien (1) par 28 points (8 essais, 2 buts) à zéro.

Devant un public chaque dimanche plus nombreux et plus enthousiaste, les « Sang et Or » de St-Céré continuent la magnifique série de leurs succès. L'Aviron Cadurcien amputé de deux ou trois titulaires fut nettement surclassé et ne put endiguer la fougue de nos joueurs qui tiennent tous la grande forme.

Très en soutien le pack d'avants se montra d'une activité débordante dans le jeu ouvert. En mêlée et en touches, il fit à peu près jeu égal. La bonne entente des demis procura de nombreuses occasions d'attaque à nos trois-quarts qui mieux placés et partant droit, furent toujours dangereux, et qui marquèrent deux essais d'un style impeccable,

un par débordement par Darnis et un surpercée au centre de Grassagne.

L'Aviron Cadurcien présente une bonne équipe bien enlevée par le toujours jeune Grassac qui fut un des meilleurs hommes sur le terrain.

Certainement l'entraînement de nos joueurs le mercredi soir porte ses fruits et l'excellent esprit qui anime notre équipe autorise les plus beaux espoirs sur la route du Championnat de France.

Arrondissement de Cahors

Arcambal

Distinction honorifique. — C'est avec plaisir que nous apprenons que par arrêté de M. le Recteur de l'Académie de Toulouse, l'honorariat est conféré à Mme Carcenac, née Bach, institutrice en retraite à Arcambal.

Il y a un an Mme Carcenac a été nommée officier de l'Instruction publique. Nous sommes heureux, en cette circonstance, au nom de tous ses amis de lui offrir nos sincères félicitations. — J. F.

Castelnau-Montrastier

Foire du 12 décembre. — La foire du 12 décembre, malgré le brouillard et la pluie, a eu une assez grande importance, plus de cent-vingt vœux; beaucoup de volailles et de très nombreux étalagistes.

Cours pratiqués: Bœufs de travail, 3.000 à 4.000 fr.; vaches de travail, 2.200 à 3.200 fr.; génisses, 1.500 à 2.500 fr.; bouvillons, 1.200 à 1.800 fr., le tout la paire; bœufs de boucherie, 2 fr. 20 à 2 fr. 50; vaches de boucherie, 1 fr. 90 à 2 fr. 20; veaux de lait, 3 fr. à 4 fr. 50, les plus beaux à 5 fr. 50, le tout le kilo (poids vif); moutons d'élevage, 70 fr. à 90 fr.; brebis, 90 à 140 fr., le tout la pièce; moutons gras, 3 fr. 50 à 4 fr.; agneaux, 4 fr. 50, le tout le kilo; porcs gras, 280 fr. à 300 fr., les 50 kilos; porcelets, 170 à 240 fr., la pièce (sauf grossiers); poules, 3 fr. à 3 fr. 50; poulets, 3 à 4 francs; pintades, 4 fr. 50; dindes, 5 fr.; canards, 4 francs, le tout le demi-kilo; pigeons, 5 à 8 fr., la paire; lapins domestiques, 5 à 8 fr.; lapins sauvages, 3 fr. 50 à 4 fr.; lièvres, 5 fr., le tout le demi-kilo; grives, 4 fr. la pièce; œufs, 8 fr. la douzaine.

Mais, 65 fr.; avoine, 30 à 32 fr.; pommes de terre, 20 fr. le tout les 50 kilos; blé, pas de vente.

Haricots blancs secs, 1 fr. 30 le litre; légumes, abondants, prix moyens.

Pommes, 1 fr. 50 la douzaine; poires, 2 fr. 50 à 3 fr. la douzaine; noix, 3 fr. 50 le cent.

Montcléra

Chemin rural. — M. René Besse vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture la lettre suivante:

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par un groupe de propriétaires de la commune de Montcléra en vue de l'exécution d'un projet de réfection du chemin rural de Courneis.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette Association une subvention payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 47 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 18.095 fr. »

Cabrères

Essai de matériel contre l'incendie. — Une maison de Toulouse en pourparlers avec la ville de Cahors pour la vente d'un matériel d'incendie est venue hier, sollicitée par notre municipalité, faire une démonstration à Cabrères.

La moto-pompe essayée, d'un débit de 30 mètres cubes à l'heure, et d'un modèle des plus perfectionnés a donné aux assistants l'impression d'un fonctionnement impeccable, et d'une efficacité certaine en cas de sinistre. Nul doute qu'un pareil matériel rendrait les plus grands services en cas d'incendie. Il est seulement dommage que le prix en soit prohibitif pour le budget d'une petite commune. Mais nous croyons savoir que nos édiles toujours soucieux du mieux être et de la protection de leurs administrés, ont envisagé la possibilité d'une entente avec les communes voisines pour constituer un syndicat intercommunal de défense contre l'incendie, qui avec l'aide de l'Etat, du département, des Compagnies d'Assurances et de quelques souscriptions particulières pourrait arriver à réaliser les 25 à 30.000 fr. nécessaires à l'achat du matériel et à la constitution d'une petite compagnie de sapeurs-pompiers.

Souhaitons que ces pourparlers réussissent, en attendant félicitations et bonne chance à notre municipalité, toujours à l'avant-garde du progrès.

Parnac

Deuil. — Nous avons eu le regret d'enregistrer au cours de cette première quinzaine de décembre la mort de M. Eugène Menton, Mme Marie Calvet, épouse Duprat, et Mme veuve Victor Andrieux. Aux familles si cruellement éprouvées, nous adressons nos bien vives sympathies.

Sauzet

Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Montcuq

Football-Association. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Saux

Foire. — Le 17 courant aura lieu, à Sérignac, une des foires créées sous l'impulsion énergique de M. le Maire. Notre plateau est assez dépourvu de ces réunions qui sont souvent la cause de la création d'un centre de commerce. C'est pour cela que Saux ira à la foire de Sérignac.

Tout a été mis en œuvre pour faciliter la vente du bétail, de même que simplifier l'étalage des marchands. Restaurants et cafés sont là pour bien recevoir les visiteurs. En plus, la jeunesse trouvera ce qu'il faut pour s'amuser.

Tous à Sérignac, le 17 décembre. Le 17 étant un dimanche, la foire se tiendra le 18.

Puy-l'Evêque

Etat civil. — Décès: Florence Jean-Pierre, 61 ans, à l'hôpital; Maury Firmin, 56 ans, à l'hôpital; Bley Marie, veuve Rigal, 54 ans, au Pigeonnier; Montel Marie, veuve Mauriol, 77 ans, Puy-l'Evêque; Buffant Félix, 87 ans, à Puy-l'Evêque.

Naissances: Pastore Marguerite, à Belafas; Constans Henriette-Marie-Louise, à Puy-l'Evêque.

Dans la gendarmerie. — M. Parayre, gendarme à Puy-l'Evêque, est nommé à Cahors.

Duravel

Declarations de récoltes. — La Mairie a reçu pour 1933, 131 déclarations pour une superficie de 143 hectares, 88 ares. La récolte n'a été que de 1.392 hectolitres 60 litres, et les stocks en cave sont de 214 hectolitres 50 litres.

En 1932, malgré les ravages de la sécheresse, il avait été déclaré 2.030 hectolitres 10 litres contre 5.384 hectolitres 82 litres en 1931. Le rendement de 1933 représente à peine le quart de celui de 1931 et ce déficit est dû aux gelées printanières.

Declarations d'automobiles. — Il est rappelé aux propriétaires d'automobiles qu'ils doivent les déclarer et remettre à la mairie, avant le 16 janvier 1934, les imprimés dûment remplis et mis à leur disposition par la mairie.

Sont exemptés de déclaration les véhicules pourvus du certificat d'aptitude. Il doit être également déclaré, avant le 1^{er} janvier, les chevaux, ânes, mulets et voitures hippomobiles.

Classe 1933. — Les jeunes gens de cette classe sont invités à demander leur inscription sur les tableaux de recensement de leur commune ou de leur domicile. A défaut, cette inscription doit être demandée par leurs parents ou amis.

Prayssac

Concours de porcs. — Le Conseil municipal a décidé que le 8 janvier 1934, il sera accordé comme les années précédentes un certain nombre de primes au concours des porcs.

Savoir: 1^{er} prix, 40 francs; 2^e prix, 35 francs; 3^e prix, 30 francs; 4^e prix, 25 francs; 5^e prix, 20 francs; 6^e prix, 15 francs, et du 7^e au 10^e prix, 10 francs à chacun.

Sont désignés comme membres du jury du concours: MM. Pons, vétérinaire, adjoint au maire; Rajade, Jules Bouysset, Adrien Bouysset.

Soirée dansante. — Dimanche a eu lieu dans la salle des fêtes, la soirée dansante annoncée; elle a obtenu un succès sans précédent. Un public nombreux, qui avait peine à se mouvoir, a dansé aux sons de l'excellent orchestre du « Modern Jazz Cadurcien », auquel nous adressons toutes nos félicitations.

Tu le succès obtenu et à la demande de nombreux couples, une autre soirée sera donnée dimanche, 17 décembre, dans la coquette salle de l'Hôtel du Nord, chez M. Bousquet, toujours avec le même

orchestre, sous la direction de l'accordeoniste Gaston Rougé.

Nul doute que cette soirée sera aussi réussie que la précédente.

Sérignac

Notre foire. — La prochaine foire de Sérignac se tiendra lundi 18 décembre, le 17 tombant un dimanche.

Les étrangers trouveront à s'approvisionner abondamment en tout, bétail et toutes denrées (tels que: bœufs, vaches, veaux, moutons, porcs, volailles, gibier, œufs, truffes, etc.). Il sera traité d'importantes affaires sur échantillons de blés et de maïs et toutes espèces de grains.

Un hôtel sera ouvert et servira les clients avec tout le confort désirable. Il ne sera perçu aucun droit de place. — Le Maire: Henri Laroche.

Vire

Poste rural. — Depuis samedi, la voiture de la poste rurale passe devant le bureau du correspondant postal, au Port de Vire. Nous enregistrons, avec plaisir, cette amélioration dans notre modeste moyen de communication. Nous en avons entretenu nos lecteurs dans un de nos derniers numéros.

Tous nos remerciements à M. Bennet, inspecteur des P.T.T. à Cahors, chef du service de la poste automobile rurale dans le Lot. Ce sympathique fonctionnaire, en effet, après s'être transporté sur les lieux n'a pas hésité à donner satisfaction au désir manifesté par le Conseil municipal: désir dont notre dévoué conseiller général, M. le docteur Rouma, s'était fait le défenseur auprès de l'Administration des postes. — D.

Cours

Homonymie. — Afin d'éviter les erreurs qui pourraient se produire par suite de l'homonymie des noms, M. Lémozy Adrien, propriétaire à Laboisière, commune de Cours et son fils, sous-officier de la Garde républicaine mobile, ont l'honneur de faire part à leurs amis qu'ils ne sont nullement parents ni alliés avec la famille à laquelle appartient Apollonie Lémozil, inculpée d'infanticide.

Tour-de-Faure

Chemin rural. — M. René Besse vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture la lettre suivante:

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par un groupe de propriétaires de la commune de Tour-de-Faure, réunis depuis en association syndicale, en vue de l'exécution d'un projet de chemin rural du Mas à l'Isle.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai alloué à cette collectivité une subvention payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 38 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 31.350 fr. »

Deux méthodes. Une bonne.
Se passer sur le visage une crème quelconque, se soiler, se ternir, c'est perdre son temps.
Appliquer de la Crème Simon sur l'épiderme encore humide des ablutions, c'est lui conserver naturellement sa fraîcheur et son velouté.
Deux méthodes... Deux résultats.
Vous n'avez pas le choix.
Adoptez la seconde méthode et la meilleure des crèmes, la plus saine, la plus active, la plus efficace.
CRÈME SIMON
SA POUDRE SON SAVON

Arrondissement de Figeac

Figeac

Elections consulaires. — Voici les résultats des élections pour le renouvellement partiel des membres de la Chambre de Commerce.

Figeac-Est (compréhension la ville et sept communes du canton, les autres appartenant au bureau de Bagnac): Nombre d'inscrits, 445. Votants, 330. Ont obtenu:

MM. Besombes, 210. — Boi, 175. — Chansard, 175. — Delpuech, 203. — MM. Dubernet de Garros, 120. — Céréde, 141. — Faure, 137. — Mazet, 116. — Figeac-Ouest. — MM. Besombes, 21. — Boi, 17. — Chansard, 14. — Delpuech, 19.

MM. Dubernet de Garros, 6. — Céréde, 7. — Faure, 7. — Mazet, 4.

Souseyrac

Auto contre moto. — Lundi, une auto pilotée par M. Frégeac, de Bretenoux, est entrée en collision avec la moto montée par M. et Mme Gouzon. M. Gouzon a été blessé à la tête et à une jambe et Mme Gouzon souffre de nombreuses contusions. Ils ont été transportés dans une clinique à Aurillac.

Saint-Céré

Amicale des Sapeurs-Pompiers. — Dimanche, 10 décembre, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a célébré la fête traditionnelle de la Ste-Barbe. A 10 heures, les sapeurs déposèrent une magnifique gerbe au monument aux morts. Le banquet servi à l'Hôtel de Paris, réunit 60 couverts, ce fut un véritable festin où les gourmets purent apprécier la fine cuisine de M. Bizat. Le menu suivant en dira long sur la manière dont cet hôtelier nous traita: hors-d'œuvre aux perles. Quelques hors-d'œuvre, Saumon Bellevue, Sauce Tartare, Salmis de Pintades, Beignets de salsif, Choux-fleurs au gratin, Poulets au Cresson, Salade, Fromages, Corbeille de fruits, Gâteaux assortis. Vins: Cahors, Vieux Bordeaux. A la fin du repas M. le maire fit le discours d'usage et après quelques chansonsnettes qui réjouirent tous les convives ceux-ci se rendirent au Café Maury où le café fut servi.

Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Arrondissement de Gourdon

Canic

Accident. — Mme veuve Célestine Calmette du Couderc, s'est fracturée une jambe en venant de chercher de l'eau à sa citerne.

Le docteur Jardin lui a plâtré la jambe, elle se trouve donc immobilisée pour quelque temps. Nous lui souhaitons tous une prompte guérison.

Payrac

Notre foire. — Voici les cours: Gros bœufs de travail, de 4.000 à 4.500 fr.; bœufs moyens, de 3.000 à 3.500 fr.; bouvillons, de 1.500 à 2.000 francs; bœurs d'Auvergne, de 800 à 1.000 fr., le tout la paire; moutons d'élevage, de 90 à 120 fr.; brebis avec agneaux, de 150 à 200 fr.; agneaux gras, 4 fr. 50 à 5 fr. la livre.

Marché aux truffes: Quelques petits lots vendus 100 fr. le kilo; les gros lots manquent cette année.

Poules et poulets, 4 fr. la livre; œufs, 7 fr. 50 la douzaine.

Salviac

Les Planteurs de Paraguay. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Souillac

Mort subite. — Dimanche soir, vers 21 h., M. Gracianette, facteur des P.T.T., étonné de ne pas voir à la gare M. Emile Marmiesse, 36 ans, facteur intermédiaire des postes à la gare de Souillac, se mit à sa recherche, car la veste de M. Marmiesse était dans le bureau. M. Marmiesse fut trouvé dans les water-closets. Il était mort. Mutilé de guerre, amputé d'une jambe, M. Marmiesse était d'un état de santé précaire. Il laisse une veuve et un enfant en bas âge. Nous adressons à Mme Marmiesse, à la famille, nos vives condoléances.

Les Planteurs de Paraguay. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Vayrac

Obsèques. — Dimanche ont eu lieu les obsèques de Mme Francis, décédée à l'âge de 79 ans. Une foule nombreuse d'amis de la famille a suivi le convoi funèbre de la regrettée disparue. Nous adressons à M. Francis, à la famille nos sincères condoléances.

Match amical. — Dimanche, notre société sportive s'est rencontrée, en match amical, avec celle d'Argentat (Corrèze), sur le terrain de cette commune. Argentat a triomphé par 21 points (7 essais) à zéro.

De Washington. — Une pétition de 30.000 personnes a été envoyée à M. Tsaldaris, premier ministre de Grèce, demandant l'extradition de l'Américain Samuel Insull, récemment refusée par la Cour d'Appel.

DÉPÊCHES

Paris, 10. 45.

De Genève. — Des amendes dépassant 250.000 livres Sterling ont été infligées par la Cour Fédérale à une bande de contrebandiers qui trompa la douane suisse en apportant de l'alcool pur sur la dénomination de vin à bon marché. La supercherie a été découverte par suite de l'éclatement d'un réservoir.

Pour le 52^e anniversaire de Roosevelt. — De Washington. — Des bals seront organisés dans 5.000 villes des Etats-Unis pour le 30 janvier, 52^e anniversaire de M. Roosevelt.

Madame Camille VAYSSE. — Institutrice honoraire décédée à Catus le 1^{er} décembre.

Monsieur Camille VAYSSE. — Monsieur et Madame Raymond VAYSSE et leur fille; Monsieur et Madame SALINIER et leurs enfants, ainsi que les autres parents remercient sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Madame Camille VAYSSE.

Monsieur Jacques MIQUEL; Madame et Monsieur L. MIQUEL, vétérinaire, remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de Madame Mélanie MIQUEL.

Il faut tenir le coup. — « J'en ai pris l'habitude, et je ne m'en plains pas. Avant chaque repas, je prends un verre à madère du vin fortifiant que je prépare avec votre Quintonine. Je mange avec appétit et, comme on dit, « je tiens le coup », malgré le travail et l'effort à fournir chaque jour. Je considère la Quintonine comme le roi des fortifiants ». M. Grenillon, 45, avenue Montbrichard, Villiers-sur-Marne (S.-et-O.). La Quintonine vaut seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Chaussures « Cyclone ». — 20, rue Wilson (en face la Poste) CAHORS. GRANDE VENTE RECLAME à l'occasion des fêtes de Noël et du Premier de l'An. Chaussures hommes à 39 fr.; Botte box, premier choix, 49 fr.; Chaussures femmes à partir de 19 fr.; Chaussures pour enfants à partir de 17 fr.; Spécialité pour pieds sensibles à 45 fr. Grand choix de pantoufles.

Boucherie nouvelle. — M. BEAUZAC, boucher-expéditeur à Montcuq, a l'honneur de faire connaître au Public Cadurcien, qu'il vient d'installer au N° 18 de la rue Nationale, à Cahors, une Boucherie.

Les clients éventuels sont certains de pouvoir s'approvisionner en viande de tout premier choix et ce à des prix en rapport avec le cours des bestiaux. La date de l'ouverture est fixée au samedi 16 décembre; un simple coup d'œil vous édifiera sur la qualité des marchandises. Le meilleur accueil vous sera réservé.

scir près de Mme Blanchot et lui demander: — Quel est donc ce quidam que j'ai déjà vu plusieurs fois? — La bonne dame soupira en répondant: — C'est un grand d'Espagne qui se trouve momentanément dans l'ennui par suite de la révolution.

Elle n'en paraissait pas bien convaincue et Gérard lui dit en riant à mi-voix: — Avec la révolution russe, tous les réfugiés sont devenus des princes; mais avec la révolution espagnole le moindre marchand de cacahuètes de Madrid se proclamera grand d'Espagne!

L' Hidalgo avait peut-être entendu cette réflexion car il se leva d'un air superbe et, après avoir baisé emphatiquement la main de Mlle Blanchot, se refira tandis que la jeune fille disait froidement à Gérard: — Ah! vous voilà, vous!

Il ne s'arrêta pas à la fraîcheur de l'accent et répondit seulement: — Sir Edgar est arrivé à Florence.

Il aurait pu ajouter: avec « ma femme », mais, sans qu'il pût déceler pourquoi, il ne voulait pas révéler la présence de celle-ci.

Au nom de sir Edgar, Augusta s'emua et dit tout de suite avec une spontanéité, un ardeur qui surprit Gérard: — Lui avez-vous demandé une indemnité?

Gérard revenait vers les Blanchot. De loin, il vit que la jeune fille était en grande conversation avec un homme brun et moustachu assis près d'elle et que Gérard avait déjà remarqué dans la pension de famille où étaient descendues les dames Blanchot.

Augusta était tellement absorbée par cette conversation qu'elle ne vit pas revenir Gérard et celui-ci put s'as-

Feuilleton de « Journal du Lot » 29

Chipette et Lui

PAR DYVONNE

TROISIEME PARTIE

II

FACE A FACE

Mais ce qui la ravit, ce fut, non pas sa chambre, grande pièce un peu soignée, et assez mal éclairée, mais le salon adjacent.

On l'appelait « le salon vert ». Vert, il l'était par le lampas argent et glauque qui tendait ses murs. L'ameublement empire datait de l'époque où la Toscane venait d'être érigée en grand-duché par la fameuse Elisa sœur de Napoléon. Les chaises avaient une lyre pour dossier; des Victoires soutenaient des torchères et Jocelyne vit sur une commode en bois de violette un biscuit représentant « Amour et Psyché » de Canova.

Tout le monde connaît le groupe célèbre: une jeune fille est étendue, et de ses bras relevés, entoure le cou de l'Amour. Mais l'Amour n'est pas le petit lutin classique. Non, c'est un bel adolescent. Incliné sur la jeune fille,

ses grandes ailes frémissantes les recouvrent tous deux. Le mouvement est à la fois tendre et protecteur et Chipette autrefois eût dit en les voyant: « Des ailes comme ça, c'est un peu la comme parapluie! »

Mais Chipette n'était plus une petite fille au cœur gavoche qui se souciait de l'amour comme de sa première poupée et s'en moquait à l'occasion. C'était une jeune femme venue de loin pour conquérir son mari et elle rêvait en regardant l'œuvre de Canova quand on vint la chercher pour déjeuner.

— La salle à manger était en marbre blanc et noir.

— Qu'en pensez-vous? lui demanda le duc de Foringham que les définitions de Chipette amusait.

— C'est la première fois, répondit-elle gravement, que je prends mon repas dans un jeu de dames.

Effectivement, le pavage blanc et noir et les nombreux losanges des murs rappelaient invinciblement le jeu connu et l'on se mit à table assez gaiement.

Chipette passa l'après-midi dans le jardin sous les arceaux d'ifs et gagna au fond une porte dérobée couronnée de pierre, ouvrant sur le Viale dei Colli, cette route célèbre qui, partant des quais de Florence, monte à l'église San Miniato en serpentant au flanc de collines d'yeuses, de pins d'Italie et de lauriers-roses. Ce n'était plus la ville rude mais la banlieue adorable de Florence. De blanches maisons lui-

saient entre des massifs d'azalées, les glycines suspendaient leurs masses au-dessus des portails, toute fenêtre avait son rosier.

Jocelyne, soudain ravie, conquise, défilait sous tant de douceur et vers le soir des larmes envahirent ses yeux lorsque les cloches florentines lancèrent vers le ciel d'un mur de jacinthe les sons liquides de l'Ave Maria.

Elle était donc disposée à s'emouvoir quand, au restaurant où ils avaient dîné rapidement avant d'aller à un concert, elle aperçut, en se levant pour partir, son mari dînant un peu plus loin avec Wilson Gérard; son mari... Il disait qu'elle passa: — Demain matin, mon oncle, je dois aller aux Cascines...

Entraînée par lady Helster, Jocelyne était déjà hors du restaurant toute bouleversée par cette apparition inattendue tandis que la duchesse, ignorant que Gérard ne serait pas seul aux Cascines, lui disait à l'oreille: — Hé bien! nous aussi nous irons demain là-bas.

Je mange je fume
je bois
je dors

Poudres de Cock

Un homme heureux, c'est neuf fois sur dix, un homme qui a un bon estomac.

C'est qu'en effet, un mauvais estomac ne se traduit pas seulement par les maux bien connus : dégoût de toute nourriture dès le début du repas, lourdeurs ou même maux de tête sitôt la moindre nourriture absorbée, constipation, cauchemars et insomnies laissant au réveil le corps plus fatigué qu'au coucher. Il y a pis : ces maux physiques "portent au moral". Un homme qui a un mauvais estomac voit tout en noir, s'exagère toutes peines et toutes difficultés. Prises au moment du repas, les "Poudres de Cock" assurent la digestion de n'importe quel aliment, neutralisent l'acidité stomacale et, par voie de conséquence, désinfectent l'intestin et décongestionnent le foie. Une boîte suffit.

CACHETS ET COMPRIMÉS : 10 Francs la boîte. — En vente dans toutes les pharmacies et aux Laboratoires du Docteur de Cock, à JEUMONT (Nord).

Une triste vieillesse

Que chacun vive à son gré, mais que les hommes pensent à l'époque où ils ne pourront plus lutter, à celle où ils ne compteront plus que sur les précautions prises pour assurer leurs dernières années.

On voit trop souvent les vieillards qui ne savent où finir leurs jours et pour lesquels la pauvreté a fait son apparition avec l'âge. Imprévoyance certes, mais aussi peut-être acharnement du sort. L'homme a fait des économies. Chaque année il a prélevé sur son salaire de quoi assurer ses vieux jours. Il a placé son argent sur la foi de renseignements alléchants mais erronés et il a tout perdu. Maintenant il est à la merci de ses semblables.

N'est-il pas mieux fait de contracter une rente viagère à la Compagnie d'Assurances générales sur la Vie (entreprise privée régie par la loi du 17 mars 1905), il se serait acquis de cette façon le droit à une vieillesse heureuse, grâce à des rentrées d'argent régulières et d'un montant plus élevé que l'intérêt donné par n'importe quelle valeur si bonne soit-elle.

Demandez tous renseignements sur les divers modes d'assurances sur la Vie ou les rentes viagères à la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, 87, rue de Richelieu, à Paris ou à ses agents en province, notamment à MM. Giustiniani, 5, rue Gustave-Larroumet, à Cahors, de Camy et Vigier, 43, boulevard Gambetta, à Cahors.

GIBIERS

Foisans, Lièvres, Garennes
Tarif sur demande
Adressez-vous à la maison
A. DESCOSTES, BOULOGNE-SUR-MER

Collaborateurs actifs
ceux qui créent une situation indépendante ayant meilleures références peuvent s'adresser M. DARTIGUES, 20, R. de Rochechouart, LIMOGES.

GARMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

HIVER 1933-1934

RELATIONS FRANCE-ALGÉRIE par Port-Vendres

Trains et Paquebots rapides

De Paris (Quai d'Orsay) à Port-Vendres-Quai Maritime par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne. Voitures directes toutes classes avec couchettes en 1^{re} classe et transbordement direct du train au paquebot. Wagon-lits de 1^{re} et 2^e classes Paris-Port-Vendres (ville). Traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées. Billets directs de ou pour Alger et Oran via Port-Vendres.

Il est délivré pour les ports d'Alger et d'Oran, par les principales gares des Réseaux de Paris à Orléans et du Midi :

1^o Des billets simples, valables 15 jours ;

2^o Des billets d'aller et retour, valables 30 ou 90 jours, avec faculté de prolongation.

Ces billets permettent l'enregistrement direct des bagages.

Nota. — L'enregistrement direct des bagages pour Alger et Oran est autorisé au départ de toutes les gares des réseaux d'Orléans et du Midi sur présentation d'un billet pour Port-Vendres et d'une pièce attestant que le voyageur a une place retenue sur le paquebot.

Pour tous renseignements, s'adresser : Aux Agences P.O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux principales gares des réseaux P.O. et Midi ; aux Agences de Voyages.

HIVER 1933-1934

RELATIONS FRANCE-ALGÉRIE par Port-Vendres

Trains et Paquebots rapides

Le trajet le plus direct de Paris à Port-Vendres, par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Perpignan. Voitures directes de toutes classes avec couchettes en 1^{re} classe. Départ de Paris-Quai d'Orsay : 19 h. 20 ; arrivée à Port-Vendres-Quai : 9 h. 40. Wagon-Restaurant de Paris à Vierzon, Wagon-lits 1^{re} et 2^e classes de Paris à Port-Vendres (ville). Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Alger ou Oran, et vice-versa. Transbordement direct du train au Paquebot. La traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées (Compagnie de Navigation Mixte).

a) Port-Vendres-Alger : départ de Port-Vendres les lundis et vendredis à 10 h. et demi ; arrivée à Alger le lendemain à 7 h. 30.

b) Port-Vendres-Oran : départ de Port-Vendres le dimanche à 12 h. 30 ; arrivée à Oran le lendemain à 12 h.

Pour tous renseignements s'adresser aux Agences des Réseaux de Paris à Orléans, et du Midi, 16, Boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la Gare de Paris-Quai d'Orsay ; aux principales Agences de Voyages.

GRANDS RÉSEAUX DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Transports des Marchandises en cadres ou containers

Commerçants ou Industriels qui disposent de camions automobiles, Camionneurs, Groupiers et Entrepreneurs de Transports, le transport de porte à porte des marchandises de toute nature est assuré par la liaison du rail et de la route, grâce aux cadres ou containers.

Ces emballages, véritables fractions de caisses de wagons, amovibles — cer-

tains types sont même repliables — facilitent encore les envois à destination des pays d'outre-mer. Leur emploi vous donnera toute satisfaction, commodité et prix.

Vous économiserez les dépenses d'emballage et, comme la taxe de transport est établie sur le poids net de la marchandise, la tare des cadres n'entrera pas en ligne de compte pour le calcul de la taxe.

Les appareils de levage des gares sont mis gratuitement à votre disposition pour charger les cadres de camion sur wagon et les décharger de wagon sur camion.

Si les cadres sont pris ou livrés à domicile par le chemin de fer, c'est le chemin de fer qui se charge de toutes les manutentions.

Les cadres ou containers voyageant à vide sont taxés à l'unité, d'après un barème très bon marché à bases décroissantes.

Vous pouvez être propriétaire des ca-

drés les mieux adaptés à vos propres transports, suivant la nature des marchandises ; cadres ouverts ou fermés, cadres légers ou lourds, cadres frigorifiques pour denrées périssables, etc... Si vous avez déjà des cadres ou si vous voulez en faire construire, soumettez-en le plan à l'un des Réseaux, avec indication des matériaux de construction, de la tare, des marchandises que le container doit recevoir.

Si vous n'avez pas de cadres, vous pouvez demander aux chemins de fer d'en mettre à votre disposition, soit pour un voyage, soit pour une période déterminée.

Les cadres appartenant aux Grands Réseaux et donnés en location ont généralement une capacité de chargement de 3.000 à 4.300 kilos et un volume intérieur de 3 m³ à 13 m³. Certains réseaux possèdent des cadres ouverts qui ont une capacité de chargement de 2.000 à 4.000 kilos et un volume intérieur de 1 m³ à 9 m³.

La mise à disposition par le chemin de fer de cadres ouverts ou fermés permet de se rendre compte des avantages du transport en cadres et de faire des essais, avant d'engager des capitaux pour l'achat et l'immatriculation des cadres.

Les transports en cadres peuvent, comme les transports ordinaires des marchandises, s'insérer dans les conditions, bénéficier du tarif au wagon-kilomètre, qui offre au public des avantages appréciables, prix réduits (de 3 francs à 5 francs par kilomètre), délais de transport abrégés, etc.

Les transports en cadres peuvent également bénéficier du tarif pour les transports avec date de livraison garantie qui prévoit le versement par le chemin de fer, d'une indemnité forfaitaire en cas de retard.

Pour tous renseignements complémentaires utiles, consultez les gares et les Services Centraux des Grands Réseaux.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

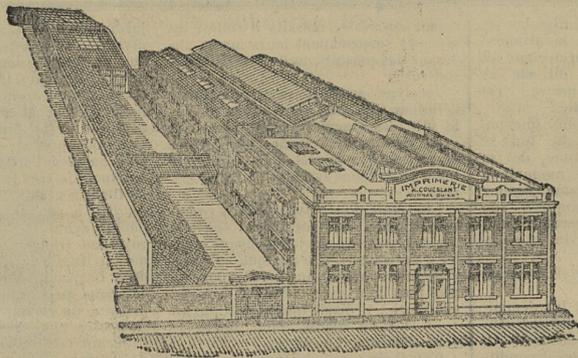
Imprimerie A. Coueslant

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(PERSONNEL INTÉRESSÉ)

CAHORS (Lot)

Travaux soignés

Livraison rapide



Superficie des Ateliers et des Magasins : rues des Capucines et Anatole-France (1.800 m²).

Installation spéciale pour publications périodiques et grands tirages

9 LINOTYPES

22 PRESSES

Compte Postal : N° 5399 Toulouse

Téléphone 31

Adresse Télégr. Cahors-Coueslant